

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An DEUX MILLE VINGT CINQ, le VINGT-SEPT MARS à 18 Heures,

Le Conseil municipal de la Ville de LAMBERSART, légalement convoqué le 21 Mars 2025, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Nicolas BOUCHE, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : **35**

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. BOUCHE Nicolas, Maire ; Mme GERBER Héloïse, M. BERTIN Pierre, Mme PICHONAT Emmanuelle, M. LEMTIRI Kacem, Mme LEROY-LAIDEBEUR Barbara, M. DUMEZ Gilles, Mme LUCOT Pascale, M. LAOUTID Fouad, Mme DEWAS Sabine, M. MAGDELAINE Emmanuel, Mme COUSIN Chantal, M. HUBERT Thomas, Adjoints ; Mme GORISSE Marie-Christine, M. BURLION Nicolas, Mme RAMON Anne, M. DE RYCKE Xavier, Mme CACHEUX Martine, M. LEKIEFFRE Guillaume, Mme DOUTRIAUX Céline, M. MOUKRIM Yassir, Mme NISOLLE Christine, MM. LEMBREZ Bertin, BLANQUART David, Mme PILLA Claire ; Mme DOMRAULT-TANGUY Carole ; M. CAUDRON Christophe, Mme HENOQUE Brigitte, M. FRAPPART Laurent ; M. MAZEREEUW Alain ; MM. PIRA Pierre-Yves, BOISSE Julien, Conseillers Municipaux.

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS** au sens de l'Article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. PIERROT Antoine, Adjoint [pouvoir à Mme PICHONAT Emmanuelle] ;

M. BURLION Nicolas, Conseiller municipal délégué [pouvoir à M. LEMBREZ Bertin] - [arrivée en cours de séance] ;

M. VASSEUR Quentin, Conseiller municipal délégué [pouvoir à M. LEMTIRI Kacem] ;

Mme LARVENT Vanessa, Conseillère municipale [pouvoir à M CAUDRON Christophe].

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M. LEMBREZ Bertin.

---

**O B J E T**

**N°22**

**FINANCES LOCALES - SUBVENTIONS**

**DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS SPORT DE LA  
MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE POUR LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE DE LA  
SALLE DE SPORTS CANTELEU**

.../...

## RAPPORT DU MAIRE

La Commune de Lambersart souhaite continuer la réhabilitation des bâtiments municipaux afin de les rendre moins énergivores.

Le projet de rénovation concerne l'éclairage de la salle Canteleu. Celui-ci est encore équipé de lampe au sodium très énergivores, il s'agit donc de remplacer cet équipement par des LED beaucoup moins énergivores.

Le coût de ce projet est estimé à 55 000 € HT.

**Sur ces bases, il est proposé aux membres du Conseil municipal :**

- d'approuver cette démarche ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter le fonds de concours sport de la Métropole Européenne de Lille au taux maximal de la dépense éligible hors taxe ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents utiles relatifs à ce dossier.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

Transmis en Préfecture le 02 AVR. 2025

Affiché le 02 AVR. 2025

Pour extrait conforme,



Nicolas BOUCHE  
Maire  
Conseiller Métropolitain



Bertin LEMBREZ  
Secrétaire de Séance

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>DM20250327_22</b>
Objet :	<b>Demande de subventions au titre du fonds de concours sport de la Métropole Européenne de Lille pour la rénovation de l'éclairage de la salle de sports</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-27 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-215903287-20250327-DM20250327_22-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-215903287-20250327-DM20250327_22-DE-1-1_0.xml	text/xml	987 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 20250327.22 subvention __clairage Canteleu.pdf Nom métier : 99_DE-059-215903287-20250327-DM20250327_22-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	253.8 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 avril 2025 à 15h55min30s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 avril 2025 à 15h55min38s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 avril 2025 à 15h55min41s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 avril 2025 à 15h55min50s	Reçu par le MI le 2025-04-02